**Modifications à apporter au module de prise de Rendez-Vous projet URBA**

**I- Contraintes de prise de Rendez-Vous physique et téléphonique**

1) Pour un service on a un agent pour un RDV physique et un agent pour un RDV téléphonique

2) Sur un même créneau il ne peut y avoir qu’un RDV physique et un RDV téléphonique sur un seul service à la fois

3) la prise d’un RDV physique doit obéir au contraintes suivantes :

\* Il dot être pris au moins 8 jours après le jour de prise du RDV

\* Pas de Rendez-Vous le week-end sauf en cas de spécification de disponibilité d’un agent par ce dernier lui même

\* Un seul Rendez-Vous physique à la fois peu importe le service donc pas de chevauchement de Rendez-Vous entre service

\* Un Rendez-Vous physique pris le même jour qu’un autre peu importe le service est directement placé après celui déjà pris sauf si l’administré choisit explicitement une heure pour son Rendez-Vous et que cette heure ne soit pas encore occupé par un Rendez-Vous physique ce même jour peu importe le service

\* Les Rendez-Vous de 45 Minutes sont arrondis à une heure

\* Les nouveaux Créneaux horaires sont : 10 minutes , 15 minutes , 30 minutes et 45 minutes

\* Il est possible d’insérer des Rendez-Vous physique de 10 , 15 ou 30 minutes sur une même heure si cette heure a encore des créneaux horaires disponibles même si certains Rendez-Vous physiques sont déjà enregistrés pour l’heure suivante

**II- Étapes de développement**

1) **Fonction de contrôle de date**: vérifie si à une date sollicitée par un administré on est à J+8 , on est pas un week-end si oui y a t-il eu spécification de disponibilité par un agent , si à cette date il y a déjà des Rendez-Vous physique ou téléphonique sur des créneaux horaires

2) **Fonction de mise en File** : cette fonction intervient si à la date sollicitée par l’administré il y a déjà des Rendez-Vous enregistrés. Elle vérifie si le créneaux horaires sollicité par l’administré est encore disponible :

- Si oui le Rendez-Vous est enregistré en Base de données et les notifications envoyées à l’agent (MAJ Zimbra) et à l’administré (Mail)

- Si non elle vérifie si l’administré a choisit un créneaux horaires spécifique

\* Si oui on vérifie si ce créneaux est disponible pour un Rendez-Vous physique ou téléphonique on enregistre le Rendez-Vous si le créneau est disponible, si non on recense tous les créneaux horaires disponibles pour un Rendez-Vous physique ou téléphonique ce jour pour ce service et on les propose à l’administré

cette fonction vérifié également si le créneaux sollicité peut être inséré à un créneaux encore disponible avant le Rendez-Vous physique suivant

**NB**: ces fonctions durant le développement seront éclatées en plusieurs fonctions ici il est question de présenter de façon globale l’algorithme de prise de Rendez-Vous physique ou téléphonique